



Le Mouvement des Artistes Camerounais initié par l'artiste Maahlox est autorisé à tenir le dimanche 1^{er} novembre, une manifestation publique à l'esplanade du Lycée Bilingue de Yaoundé (Essos) à partir de 14H00.

Le récépissé de déclaration de manifestation publique a été délivré par l'autorité administrative à Maahlox, de son vrai Kenfack Jean Jules.

Cette manifestation qui réunira pluies artistes le retour de la paix dans les régions anglophones, après l'attaque de Kumba, où 7 écoliers trouvait la mort, froidement assassinés par des hommes armés alors qu'ils étaient en cours, dans l'école Mother Francisca International Bilingual Academy.

Voici le communiqué y relatif publié par Maahlox

Le Mouvement des Artistes Camerounais pour la Paix (MAC) porte à la connaissance de tous qu'il organise ce dimanche 1er novembre 2020 à l'esplanade du Lycée Bilingue de Yaoundé (Essos) à partir de 14H00, une manifestation publique, pacifique et apolitique pour commémorer la mémoire de tous les enfants victimes de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Le Mouvement des Artistes Camerounais pour la Paix (MAC) vient par ce communiqué officiel,

informer à tous les artistes et au grand public devant se rendre à cette cérémonie de commémoration de:

- Porter chacun de manière symbolique, une tenue scolaire d'un établissement primaire ou secondaire du Cameroun;
- Porter obligatoirement son masque;
- Se munir d'une bougie; .

Il faut noter que cette activité est la première phase d'une vaste campagne nationale lancée par le Mouvement des Artistes Camerounais pour la Paix (MAC)

NB: Les sacs, les objets tranchants et bouteilles cassables sont interdits sur le site de la manifestation.

REGION DU CENTRE
 DEPARTEMENT DU MFOUNDI
 PREFECTURE DE YAOUNDE
 SERVICE DES AFFAIRES
 SOCIALES ET CULTURELLES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 REPUBLIC OF CAMEROON

RECEPISSE DE DECLARATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE

00000041 /RDMP/106/SASC

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI soussigné, autorise le Mouvement des Artistes Camerounais Pour la Paix (MAC) représenté par Monsieur **KENFACK Jean Jules alias MAAHLOX**, à organiser une manifestation publique, pacifique et apolitique relative au retour à la paix et au calme dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Cette manifestation, sans occupation de la voie publique, se déroulera le dimanche 1^{er} novembre 2020 de 15 heures à 18 heures à l'esplanade du Lycée Bilingue d'Essos, Arrondissement de Yaoundé V.

Conformément aux dispositions de la Loi N° 90/055 du 19 Décembre 1990 portant régime des réunions et des manifestations publiques, Monsieur **KENFACK Jean Jules** s'engage à agir dans le strict respect de l'ordre public et des mesures barrières contre la COVID 19 et à répondre de tout incident qui pourrait y survenir.

Il prendra en outre l'attache des Responsables du Maintien de l'Ordre concernés afin de convenir des modalités de couverture sécuritaire de cette manifestation publique dont il ne changera ni la date, ni l'objet, ni le lieu retenus dans le présent récépissé.

En foi de quoi, le présent récépissé de déclaration est établi et délivré pour servir et valoir ce que droit. /-

AMPLIATIONS :

- MIN/ETAT/SGPR/YDE
 - MIN/DCC/YDE
 - MIN/AT/YDE
 - MIN/DI/YDE
 - DGN/YDE
 - DGR/YDE
 - GRC/YDE
 - SP/YDE V : 'pour suivi'
 - COM CENTRAL N° IV 'pour encaissement'
 - INTERESSÉ
 - CHRONO/ARCHIVES
- } A.T.C.R

YAOUNDE, LE 28 OCT 2020

LE PREFET,

*Pour le Prefet et par Délégation
 Le 1^{er} Adjoint Préfectoral*

Mazon Meïss Bienvenu Jasi
 Administrateur Civil

